

Postgasse 68
3000 Berne 8
Téléphone 031 633 75 91
Télécopie 031 633 75 97
communication@be.ch
www.be.ch

Berne, le 15 décembre 2009

(::odmalpodocs\docssta\336433\1)

Communiqué de presse de la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie

Autoroute A16 Transjurane Perçement du Tunnel Sous le Mont

Le percement du tunnel Sous le Mont, entre Tavannes et Court, sur le tracé de l'autoroute A16 Transjurane, a été célébré mardi (15 décembre) en présence de la conseillère d'Etat bernoise Barbara Egger-Jenzer et des représentants des communes environnantes. D'une longueur de 1200 mètres, ce tunnel bidirectionnel dont l'ouverture est prévue pour fin 2012 assurera le contournement routier de Tavannes.



La directrice des travaux publics, des transports et de l'énergie Barbara Egger-Jenzer a salué « l'ouverture prochaine de ce tunnel, qui permettra aux habitants de la Vallée de Tavannes de gagner en temps, en qualité de vie, en commodités et en sécurité ». Aux discours, a succédé la projection, sous le portail sud du tunnel, d'images montrant les travaux du percement de la calotte, entamés en juin 2008. En raison d'un terrain très instable (molasse), l'excavation de la calotte a nécessité par endroit un soutènement de la partie supérieure du tunnel au moyen de voûtes parapluie.

Malgré la géologie particulière du sous-sol que traverse ce tunnel, l'excavation complète sera réalisée d'ici deux ans. Elle se fera à partir du portail sud et sera suivie de travaux de bétonnage des parties inférieures et supérieures. L'ouverture du tunnel au trafic est prévue pour la fin de l'année 2012.

Ouvrage majeur du tronçon Tavannes-Court, le tunnel Sous le Mont assurera avec le tunnel de la Rochette (en direction de Tramelan) le contournement routier de Tavannes et de Reconvilier. Le trafic dans le tunnel Sous le Mont s'effectuera en bidirectionnel car le flux de véhicules sera moindre par rapport à celui rencontré dans le tunnel de Pierre-Pertuis.